

Mont de Marsan Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 1^{er} Mars 2022

Numéro :2022/03/01

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 56
Nombre de conseillers communautaires présents : 45
Nombre de votants : 56
Date de la convocation : 22 février 2022

Membres titulaires présents :

Danielle KUBLER, Patricia LAFITTE (suppléante de Jean-Guy BACHE) Dominique CLAVÉ, Frédéric CARRERE, Émile LABEYRIE, Catherine BERGALET, Marie BARBUT (Suppléante de Jean-Paul ALYRE), Jean-Pierre ALLAIS, Claude COUMAT, Catherine DEMEMES, Charles DAYOT, Marie-Christine HARAMBAT, Pierre MERLET-BONNAN, Farid HEBA, Marie-Christine BOURDIEU, Jean-Jacques GOURDON, Nathalie GASS, Hervé BAYARD, Marie-Pierre GAZO, Claudie BREQUE, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Christophe HOURCADE, Éliane DARTEYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Chantal PLANCHENAUT, Jean-Baptiste SAVARY, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE, Véronique GLEYZE, Michel GARCIA, Philippe SAES, Corinne BARRAU, Jean-Louis DARRIEUTORT, Sandrine CASINI, Joël BONNET, Delphine SALEMBIER, Bernard KRZYNSKI, Ghislaine LALLAU, Jean-Marie BAYLE, Marie DENYS BACHO, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT.

Pouvoirs :

Nathalie BOIARDI, Conseillère communautaire, donne pouvoir à Catherine BERGALET,
Pierre MALLET, Conseiller Communautaire, donne pouvoir à Danielle KUBLER,
Janet DELETRE, Conseillère communautaire, donne pouvoir à Dominique CLAVE,
Geneviève DARRIEUSSECQ, Conseillère communautaire, donne pouvoir à Eliane DARTEYRON,
Bruno ROUFFIAT, Conseiller Communautaire, donne pouvoir à Pierre MERLET-BONNAN,
Philippe DE MARNIX, Conseiller Communautaire, donne pouvoir à Claudie BREQUE,
Catherine PICQUET, Conseillère communautaire, donne pouvoir à Pascale HAURIE,
Mathieu ARA, Conseiller Communautaire, donne pouvoir à Marie-Pierre GAZO,
Céline PIOT, Conseillère communautaire, donne pouvoir à Françoise CAVAGNE,
Alain BACHE, Conseiller Communautaire, donne pouvoir à Jean-Baptiste SAVARY,

Denis CAPDEVILLE, Conseiller Communautaire, donne pouvoir à Jean-Louis DARRIEUTORT.

Secrétaire de séance :

Catherine BERGALET, Conseillère communautaire est désignée pour remplir cette fonction.

Délibération N° 01

A l'unanimité, prend acte du compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation d'attributions ;

Délibération N° 2022030032 (n°02)

Prend acte de la tenue du débat sur l'évolution du montant des attributions de compensation au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences par l'établissement public de coopération intercommunale ;

Délibération N° 2022030033 (n°03)

A l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires au titre de l'année 2022 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ledit débat ;

Délibération N° 2022030034 (n°04)

A l'unanimité, décide de modifier les Autorisations de Programme et la répartition des Crédits de Paiement pour le mandat en cours ;

Délibération N° 2022030035 (n°05)

A l'unanimité approuve la signature d'une convention avec l'ALPI pour l'adhésion au dispositif « Ordi Pin 40 » et approbation du règlement de l'action « 1 clic, 1 ordi ».

Fin de séance à 21 h 17

Fait à Mont de Marsan,
Le 2 Mars 2022,

**Le Président,
Charles DAYOT.**

